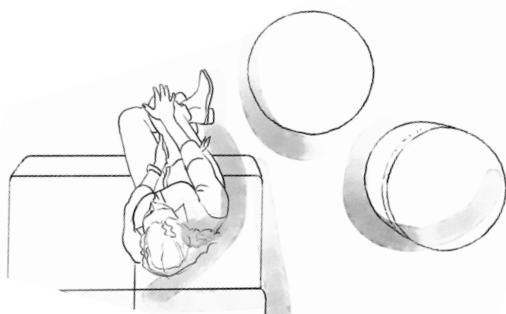


Seconda, cabinet d'avocats dédié aux avocats



seconda



Seconda fédère plus de 60 experts, les « Secondants », universitaires (professeurs agrégés et maîtres de conférences) et praticiens (avocats, exerçant à la cour ou auprès d'avocats aux Conseils), dans toutes les spécialités, pour délivrer des prestations juridiques de droit pur à destination des avocats.

Seconda vous accompagne en vous délivrant des prestations sur mesure pour chacune de vos problématiques techniques.

La qualité et l'originalité de Seconda résident dans le travail en commun d'universitaires et de praticiens aux qualités et compétences complémentaires, au service des avocats.

Vos besoins

Vous avez besoin d'un **renfort technique** pour traiter une question de droit spécifique qui sort de votre domaine de compétence ?

Vous êtes preneur d'une **relecture experte** ou de conseils pour compléter un écrit que vous avez rédigé ?

Vous souhaitez connaître la teneur d'un **droit étranger** ?

Vous manquez de temps ou de ressources pour **trouver la bonne jurisprudence** ou l'argument qui fait mouche sur un point de droit précis d'un dossier ?

Nos solutions

Vous souhaitez un avis entièrement rédigé, Seconda vous accompagne avec une « **Consultation** » et si le budget de votre dossier est un peu serré ou si vous avez juste besoin des éléments pertinents pour libérer votre plume, Seconda vous fait parvenir une « **Note** ».

Vous avez d'ores et déjà rédigé des conclusions ou un contrat et vous souhaitez une relecture experte, dans le but tant de valider, et éventuellement renforcer, ce que vous avez écrit, que de vérifier qu'aucune piste ou aucun risque n'a été laissé de côté, Seconda vous propose un « **Second Regard** ».

Vous ne trouvez pas de réponse fiable à la « petite question », celle qui « existe certainement quelque part » mais qui sort de votre domaine de compétences, Seconda vous délivre une « **Seconde** ».

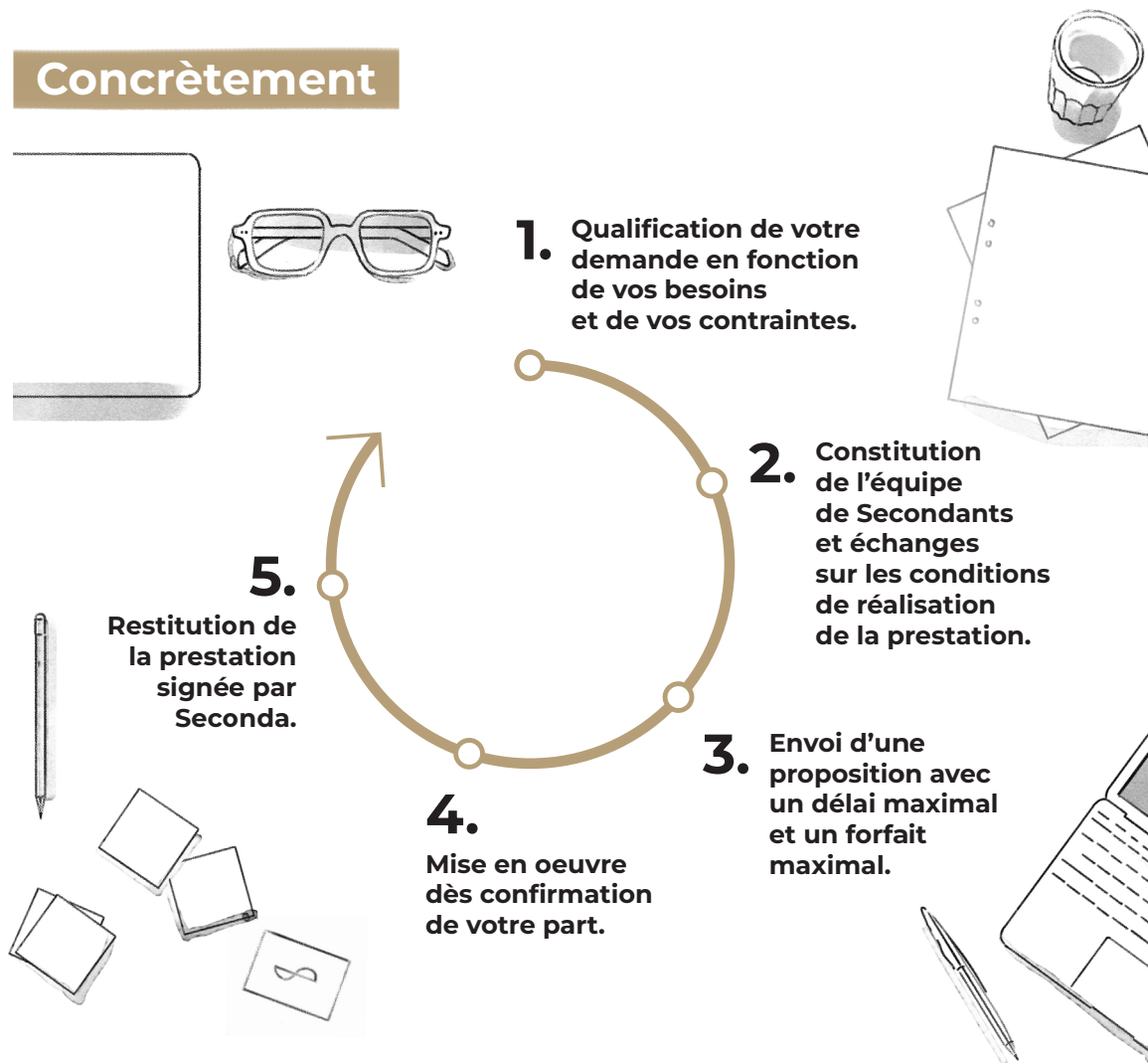
Nos domaines d'expertises

Par sa fédération d'experts, **Seconda couvre l'ensemble des domaines du droit** :

- ✓ matières de tronc commun (droit privé, droit pénal, droit social, droit public, procédures...)
- ✓ disciplines transversales (droit international privé, droit fiscal, propriété intellectuelle...)
- ✓ contentieux particuliers (QPC, CEDH, AMF, questions préjudicielles...)
- ✓ expertises de niche (droit douanier, droit rural, loi Littoral, droit équin...)
- ✓ droits étrangers (droits des pays arabes, droit espagnol, droit japonais, droit OHADA...)

Seconda est un point d'entrée unique pour toutes vos problématiques juridiques.

Concrètement



Seconda prend en charge l'intégralité de la relation avec le client, ce qui permet aux Secondants de se concentrer sur l'aspect purement technique du dossier et de délivrer des consultations pointues à un coût accessible et adapté au budget du client.

Ce que Seconda n'est pas

Seconda n'est ~~X~~ ni une plateforme, ni un outil de mise en relation : Seconda supervise l'équipe de Secondants et s'engage directement et en son nom sur la prestation délivrée.

Seconda ne ~~X~~ concurrence pas les avocats : Seconda ne prend jamais un dossier en première main mais apporte à l'avocat saisi du dossier un renfort sur des points de droit précis.

« Notre volonté est que chaque avocat, où qu'il soit et quel que soit son réseau, puisse bénéficier d'un travail d'experts dans tous les domaines du droit, à un coût accessible et dimensionné à son budget. »



Néda Habillat
nhabillat@seconda.fr
06 70 55 02 60



Fred-éric Bergheimer
fbergheimer@seconda.fr
06 34 20 27 62



Seconda.fr
contact@seconda.fr